VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul — Geo. St. Paul — Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de JAYME FRIGOLA et CATHERINE CHRISTEN, sa femme.

No 84.301—Cour Civile de District.

A L'ENCAN, JEUDI, 5 MARS 1908, A MIDI.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIÈRES, No 311 RUE BARONNE.

Nos 1424-26 RUE ST-CLAUDE, Joli Cottage Double.

No 711 RUE MANDEVILLE, Joli Cottage Simple.

Nos 1433-35 RUE MARIGNY, Bon Cottage Double.

Nos 1439-41 RUE MARIGNY, Cottage Double.

No 631 RUE KERLEREC, Cottage Simple.

No 2252 RUE NORD ROBERTSON, Joli Cottage Simple.

No 2248 RUE NORD ROBERTSON, Joli Cottage Simple.

PAR GEO. ST-PAUL, ENCANTEUR.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, signé le 29 janvier 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je me mettrai en et à l'endroit mentionné vendredi comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par les numéros municipaux 1424-26 rue St Claude, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude (autrefois Bons-Enfants) Kerlerec (autrefois Mystérieuse), Esplanade et Rempart (autrefois Amour), désigné par le No huit (8) sur un plan dressé par Joseph Pilié, autrefois voyer, daté le 7 juillet 1836, déposé en l'étude de Theodore Seghers, alors un notaire, comme plan No 18, d'après lequel le dit lot mesurant trente et un pieds onze pouces (31 pieds 11 pouces) de face à la rue St Claude sur cent trente six un pouce sept lignes (136 pieds 1 pouce 7 lignes) de profondeur sur le côté contigu au lot No sept (7) cent trente trois pieds onze pouces quatre lignes (133 pieds 11 pouces 4 lignes) de profondeur sur l'entre ligne de côté et vingt trois pieds huit pouces trois lignes (23 pieds 8 pouces 3 lignes) de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par le No municipal 831 rue Kerlerec (autrefois Paix), ensemble avec tous les droits, voies etc., situé dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, et ayant en mesure américaine trente pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Kerlerec (autrefois Paix) entre les rues Chartres (autrefois Moreau) et Royale (autrefois Casacalvo), par quatre vingt quinze pieds onze pouces de profondeur, étant une partie d'un lot de terre désigné par le No cent quatre vingt dix (190) sur le plan original dudit Faubourg, et situé dans l'îlet borné par les dites rues Kerlerec, Royale, Chartres et François.

3° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné par le No municipal 711 rue Mandeville, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Royale, Dauphine (autrefois Grands Hommes) et Estagne, mesurant en mesure française vingt pieds de face à la rue Mandeville sur soixante pieds de profondeur; ladite portion de terre formant partie d'un lot désigné par le No cent vingt huit sur un plan du faubourg Marigny et est situé à une distance de soixante dix pieds de l'encoignure des rues Marigny et Royale.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No municipal 2252 rue Nord Robertson et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robertson, Marigny, Villeré, et Mandeville, désigné comme lot C, sur un devis et certificat de voyer, fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 17 janvier 1908, d'après lequel ledit lot mesurant vingt deux pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Robertson, la même largeur dans le fond, par soixante treize pieds quatre pouces de profondeur, entre lignes égales et parallèles; étant situé à une distance de quatre vingt dix sept pieds cinq pouces et cinq lignes de la rue Marigny.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos municipaux 1433-35 rue Marigny, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Villeré, désigné par la lettre B sur un devis et certificat de voyer fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 17 janvier 1908, d'après lequel ledit lot est situé à une distance de quarante pieds de la rue Robertson, et mesure trente trois pieds quatre pouces de face à la rue Marigny par quatre vingt dix sept pieds cinq pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles de profondeur.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos municipaux 2248 rue N. Robertson et 1439-1441 rue Marigny, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Villeré, désigné par la lettre A sur un devis et certificat de voyer fait par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1908, d'après lesquels ledit lot formant l'encoignure des rues Marigny et Robertson, et mesurant quarante pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de quatre-vingt dix sept pieds cinq pouces cinq lignes entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an, ou en et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontré par des billets de l'acquéreur à leur propre ordre et par eux endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant recevoir les loyers que de la date du passage de l'acte de vente et d'assumer les taxes pour l'année 1908 et de payer pour les dits actes pardevant Ernste Vidrine, notaire, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente avec

GEO. ST PAUL, Encanteur.
Phone, Main, 2268 W. 137 rue Carondelet.
K. V Richard, avocat pour l'exécuteur.
2 fév—2 9 16 23—mars 1 5

I. B. Rennyson. — I. B. Rennyson.

Dans l'affaire de la Succession de Geo. W. O'Connor,

No 79,678, Division E, Cour Civile de District.

EN vertu de et conformément à des ordres à moi adressé par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté le 13 décembre 1907, 16 janvier 1908, 21 janvier 1908 je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 27 février 1908, à midi, la propriété ci après décrite: 37 actions du fond capital de la O'Connor & Co. Ltd. représenté par certificats 1 et 3, et

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, et situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 161 borné par les rues Julie, Camp, Magasins et St Joseph, désignés comme lots 6, 7 et 8, et mesurant chacun 23 pieds 6 pouces de face à la rue Julie par une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Sur les actions, comptant; sur les propriétés foncières un tiers ou plus ou le tout comptant, et la balance, s'il y en a en un et deux ans de crédit, représentée par billets de l'acquéreur datés le jour de l'adjudication, payables en un et deux ans après la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date, garantis par toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant payer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1908, la prime de l'assurance de la date de l'adjudication et les frais de tous les certificats.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire.

Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.
MM. Dart & Kernan, Boatner & Manion, Henry G. McCall, avocats
2 fév—2 9 16 23 26 27

J. L. Onorato. — J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BUS. OERTLING ET AL. VS. LORENZ BROETER, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIV. "A," No 83,901.

EN vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Gus Oertling et al vs Lorenz Broeter, dossier No 83 901, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier 1908 et signé en cour ouverte le 21 janvier 1908, et adressé à Jos L. Onorato, encanteur, et en vertu d'un ordre supplémentaire daté le 7 février 1908 j'offrirai à vendre JE DI, le 19 mars 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés foncières suivantes, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Galvez et Miro, désigné par les numéros trois et quatre, dans l'îlet No 22, sur un plan dressé par Allen D'Hémécourt le onzième jour de juillet 1853, déposée en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville par acte daté le dix octobre de la même année, les dits lots sont contigus et mesurant à savoir: Le lot No trois, vingt neuf pieds six pouces et le lot No quatre, vingt neuf pieds sept pouces de face à la rue Bienville, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Pour faciliter la vente, la propriété ci-dessus décrite a été divisée en deux lots, d'après l'arpentage de Geo de Armas, voyer, daté le 3 février 1908, et lesdits lots mesurant comme suit. Le lot A commençant à une distance de cinquante neuf pieds de l'encoignure des rues Bienville et Galvez, et mesurant trente six pieds trois pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles. Le lot B est contigu au lot A et mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur le lot A consistant d'un cottage double connu comme Nos 2208-10 rue Bienville, contenant cinq chambres de chaque côté.

Les améliorations sur le lot B consistant d'une résidence simple à deux étages; connue comme No 2214 rue Bienville. Ces deux morceaux de propriété seront offerts séparément.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Johnson et Galvez, sur un plan par A. D Hémécourt, voyer daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire, par acte daté le 10 octobre 1853 et mesurant vingt quatre pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à la rue du Canal, vingt neuf pieds onze pouces de largeur sur la ligne du fond divisant ledit lot du lot No 10, cent quatorze pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot No huit; quatre vingt dix huit pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Johnson et seize pieds sur une ligne oblique courant de la rue Johnson à la rue du Canal, et le divisant d'un petit lot triangulaire lequel formant l'encoignure des rues Canal et Johnson, la façade à la rue du Canal, commençant cinq pieds, cinq pouces et quatre lignes du dit encoignure et la façade à la rue Johnson a quinze pieds cinq pouces de la même. Et un lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le même District et contigu au ci-dessus et d'une forme triangulaire, formant l'encoignure des rues Canal et Johnson, mesurant cinq pieds cinq pouces trois lignes de face à la rue du Canal, quinze pieds et deux lignes de face à la rue Johnson, quinze pieds, onze pouces, six lignes sur la ligne divisant ladite portion de terre de la propriété ci dessus décrite, le tout en mesure américaine, et d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840, déposé en l'étude de D. L. McCoy, ancien notaire.

Les améliorations consistant d'une bâtisse à un étage, maintenant occupée comme une pharmacie, et connue comme No 2101 rue du Canal aussi un petit cottage dans le fond et connu comme No 115 rue N. Johnson.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là dessus, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désigné par le numéro deux dans l'îlet vingt deux, sur un plan dressé par le défunt A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, par acte daté le 10 oct 1853; ledit lot mesurant vingt neuf pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur cent huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple connu comme No 2204 rue Bienville, contenant cinq ou six chambres et la petite bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans, avec sept pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente, les billets devant porter toutes les clauses usuelles de vendeur, hypothèque etc., l'intérêt du mineur Lorenz Broeter devant être déposé dans les registres de la Cour. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au dessus et en plus de leur enchère les taxes de 1908, et déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à la date du passage des actes de vente. Au cas de vente aux frais des acquéreurs, pardevant E. K. Skinner, notaire.

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de propriétés foncières,
Bureau 318 rue Baronne.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Marcella McConnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,129—Division C—Attendu que Adolfo Dagué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Marcella McConnell veuve en premier mariage de Herman Gleistein et femme en second mariage de Eugène Walsh, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 20fév—20 24 29

Succession de Mme Mary C. Witting.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,386—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Otto T. Maier et Hans C. Paulsen exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John Watt, avocat.
21 fév—21 25—mars 1

Succession de Gustave Lehmann Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 84,198—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présentée par Mme Rosa Lehmann, veuve de Gustave Lehmann Sr, et Sigismund S. Levy, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribué conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas. Rosen, avocat. 21 fév—21 25—mars 1

Succession de Peter Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,996—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Klein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Leatenschneger, avocat.
22 fév—23 26—mars 2

Bulletin Financier.

Mercredi, 26 février 1908.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—
En Banques—
Papier exceptionnel....7 à 8 per cent
do A1 ....6 à 8
Prêts sur garanties collatérales.....6 à 7
Prêts sur garanties collatérales à terme...5 à 6
En dehors des Banques—
Prêts sur garanties collatérales.....6 à 7
Papier hypothécaire....6 à 8
Nouvelle-Orléans—
Piastres mexicaines..... 45 à 45½
Sols péruviens..... 41 à 42
Pesos chiliens..... 41 à 42
New York—
Taux de l'argent.....
Londres—
Taux de la Banque d'Angleterre.....4 0/0
Consols pour l'argent 82
Pour accompte 82
Paris—
Rentes 94.00
Argent en lingots, par once—
Londres 31

CHANGE.

Le STERLING est facile.
Commercial, 60 jours..481½
Traites de banques, à vue.....487⅛
Les FRANCS sont faciles.
Francs de commerce, 60 jours.....5.21⅞ less 1/16
Traites de banques, à vue.....5.16¼
REISCHMARKS—Faciles.
Commercial, 60 jours.....93⅞
Traites de banques, à vue..95⅛
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce $1 00 d'esc.
Traites de banques $1 00 de prime.

ACTIONS ET BONDS

"Dernières cotes du "N. O. Stock Exchange".

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Bank of Orleans...100	185	....	
Canal - Louisiana Bk & T. Co.....100	133	....	
Central Trust & Sav. Bk.....100	100	....	
Citizens'.....100	....	200	
Colonial Bank & T. 10	5	....	
Commercial Germania Trust&Sav..100	300	350	
Commercial National.....100	....	....	
Cosmopolitan B. & T..... 20	10	12	
German - American National.....100	140	145	
German - American Savings.....100	105	110	
Hibernia Bank and Trust.....100	450	500	
Interstate Trust & Bkg Co.....100	145	....	
Merchants Nat'l...100	90	....	
Metropolitan ...100	....	180	
Morgan State Bk.. 50	90	....	
New Orleans Nat..100	190	225	
People's Svg Trust & Bkg Co.....100	100	105	
State National....100	....	100	
Teutonia.....100	....	....	
United States Sav.100	....	....	
Whitney Central..100	150	185	
Compagnies d'assurance			
Germania.....100	....	100	
Hibernia.....100	....	....	
Lafayette.....100	....	260	
Mechanic and Traders'.....110	115	....	
Southern.....100	—	....	
Sun.....146	113½	140	
Teutonia.....100	115	135	
Chemins de fer.			
Birmingham Ry L. & Pow. Co. pref.100	61	85	
do do com.	....	....	
Little Rock Ry & El. Co. pref.....100	....	....	
do com.....100	....	....	
Memphis Ry pref..	....	....	
do do com..	....	....	
Nashville Ry & Light Co.pref...100	57½	60	
do do com ...100	18	....	
N. O. Elwys pref..100	20⅝	21½	
do do com..	8	8¼	
Actions diverses.			
Carrollton Land Co., Ltd.....100	....	....	
C. C. Slaughter Y. & S. H. Co..... 50	....	....	
Cumb. T. & T. Co.100	102	....	
D. H. Holmes Co..100	140	155	
Electric pref.....100	....	....	
Equitable Real.....100	....	....	
Friscoville Rlty...100	125	150	
French Opera.....	....	....	
Houston L. & P. pref.....	....	....	
Maison Blanche...100	50½	60	
National Rlty..... 10	10	13	
N. O. Brewing pref.100	55¼	....	
do do com.100	....	....	
N. O. D. Dock Co..100	110	120	
N. O. Land Co..... 10	24	....	
N.O.Water Supply.100	....	....	
Suburban Rlty..... 10	....	9	
Tecopa Consolidated Mining Co.....	....	....	
United Fruit Co...100	....	....	
Adler - Weinberger S. S. Co.....100	....	....	
Cotton Exchange..200	1475	1600	
Hunter Canal Co. of N. O.....100	....	....	
Importers' Bonded Warehouse.....100	....	....	
Louisiana Nav. & Fish. Co. Ltd.....100	....	115	
Metairie Cemetery Association.....100	....	....	
Myles Salt Co.pref.100	....	....	
do do do com.100	....	....	
N. O. Auction Ex. Ltd.....500	....	....	
N.O.Board of Trade100	55	80	
N. O. Cold Storage Co. Ltd.....100	....	120	
Standard Guano & Ch. Mfg Co.....100	....	....	
Sugar Exchange...250	....	150	
Sourn States Land & Timber Co.....100	....	....	
Teutonia Loan & Building Co.....100	....	....	
Bons divers.			
Du			
J. S. 4s, 1925.....	....	....	
do 3s 1918.....	....	....	
Louisiana 4s.....	100¾	101	
Floating Debt 4s.....	....	....	
Judicial Ex. Fund 4s..	....	....	
City Premium Bonds..	231	234½	
Drawn Premiums.....	...	....	
City Premium Numbers	....	....	
City 4s.....	103	....	
Public Imp. Bonds.....	94½	100	
Sevens, gold.....	125	....	
Atchafalaya District...	....	....	
Bossier do ...	....	....	
Caddo do 5s	....	....	
Caddo do 6s	....	....	
Fifth District 1950, 5s	....	....	
do do 1952, 5s	....	....	
do do 1954, 5s	....	....	
Lafourche District.....	....	110	
Lake Borgne District 6s	....	....	
do do 5s	....	110	
Orleans do ..	....	....	
Plaquemines P.do E.B.	....	....	
Pontchartrain District 20 years, C.....	....	....	
Pontchartrain District 50 years, D.....	121	125	
Red River, A. & Bayou Boeuf District.....	....	....	
Red River, A. & Bayou Boeuf Dis.5s,Series C.	....	....	
Tensas Basin District..	....	....	
Beaumont Trac. 5s....	40	....	
Bghm Ry L.& P.Co.5s.	....	....	
do do do 4½s.	80½	....	
Canal & Claib. R. R. 1st mort., gold.....	117	....	
Little Rock Ry, 5s.....	....	....	
Nashville Ry, 5s.....	91	93½	
N. O. City & L. R. R. Co. 1st mort., gold.	105	106	
N. O. City R. R. gen'l mort., gold.....	101	103	
N. O. Carrollton R. R, 5s, gold.....	103	106	
N. O. Power House Bds.	....	....	
N. O. Elwys Co. 4½ per cent	59½	60	
N. O. Gas. Co. Pow. H. bds, gold, 6s.....	101	....	
Orleans R. R. Co. 1st mort., gold.....	101	105	
Orleans R. R. Co. 2nd mort., gold.....	....	....	
St-Charles St. R. R. Co. mtg., gold, 1901....	90	100	
Shreveport Traction Co. 1st mtg.....	....	....	
Vicksburg, Shreveport & Pac.5s.....	....	....	
Baton Rouge Public Imp.....	....	....	
Biloxi Street Imp.....	....	....	
Port Commissioners, Series A.....	....	....	
Port Commissioners, Series B.....	....	....	
Cumberland Tel. & Tel. Co. Debenture.....	....	....	
Morgan's La. & T. 7s..	....	....	
Mobile Funding Bonds.	....	....	
N. O. Cotton Exchange 1st mort.....	....	....	
Edison Electric Co. Bonds,5s.....	....	....	
Levee Steam Cotton Press 1st mort.....	....	....	
Franklin Drainage....	....	....	
Franklin Waterworks.	....	....	
Gueydan Drain. Dist..	....	....	
Hunter Canal Co., 1st mort.....	....	....	
Lane Mills.....	....	....	
New Iberia & St-Mary Drain. Bds.....	....	...	
Merchants' El. L. & P. Co., Ltd.....	....	....	
Mobile W.W. & Sewer.	....	....	
Moores Public Improvement.....	....	....	

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.